

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Le Commonwealth à l'écoute de la haute juridiction

Jonas OSSOMBEY  
Libreville/Gabon

Comme la veille et les jours d'avant avec d'autres institutions et administrations, la délégation du Commonwealth a été reçue hier par la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo. En présence du ministre des

Affaires étrangères, Linford Andrews et les siens ont été instruits des questions en rapport avec les droits de l'Homme, le fonctionnement de la justice au Gabon, etc..

D'entrée, la présidente de la Cour a souligné la forte adhésion du Gabon au principe du respect des droits humains. Rappelant au passage ce qu'elle a désigné par bloc de constitutionnalité qui fait

préférence à tous les textes sur le respect des droits fondamentaux des citoyens, les déclarations de 1789 et 1948, la Charte africaine des droits de l'Homme. Lesquels sont appliqués dans notre pays. Dans cette optique, Mme Mborantsuo a indiqué à ses hôtes que toutes les lois votées et textes réglementaires au Gabon peuvent être remis en cause en cas de violation des droits des citoyens. Car, tout citoyen peut saisir le juge suprême si ses droits sont menacés.

Sur le fonctionnement de la justice, la présidente de la Cour constitutionnelle a rappelé l'indépendance totale de la justice, son incapacité d'immixtion.

Non sans parler de la création du Secrétariat permanent du Conseil supérieur de la magistrature composé des juges expérimentés. Leur rôle étant de conduire des inspections pour la vérification de la bonne conduite des affaires judiciaires.

Tout comme elle a insisté sur



Photo: Ngoubili Gaston

La présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo, échangeant avec le chef de la délégation du Commonwealth, Linford Andrews.

## Éducation nationale: les leaders syndicaux sollicitent le concours des députés



Photo: Sylvain Maganga

Phase des échanges entre le 6e vice-président de l'Assemblée nationale, Raphaël Ngazouze, et les leaders des syndicats de l'Éducation nationale.

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

EN lieu et place du président de l'Assemblée nationale, le 6e vice-président de cette institution, Raphaël Ngazouze, s'est entretenu récemment, au palais Léon Mba, avec les leaders de la Convention nationale des syndicats du secteur de l'éducation (Conasysed), Louis-Patrick Mombo, et du Syndicat de l'Éducation nationale (Sena), Fridolin Mve Messa.

Ces derniers, vent debout sur le front social depuis cette rentrée scolaire, se sont fait fort d'exposer à leur interlocuteur les principaux points qui sous-tendent leurs revendications. Notamment la mise en place d'un guichet unique en vue de la régularisation des situations administratives des personnels de l'Éducation nationale, l'organisation des

concours d'entrée à l'École normale supérieure (ENS) et l'École nationale des instituteurs (ENI), l'octroi d'une prime Covid-19 aux personnels; etc. C'est dire qu'à travers cette rencontre, les syndicalistes sont allés solliciter le concours de la représentation nationale, afin d'obtenir du gouvernement la résolution de leurs préoccupations. D'autant que, ont-ils précisé, la cheffe du gouvernement, Rose Christiane Ossouka Raponda, et le ministre de l'Éducation nationale, Pr Mouguiama-Daouda, semblent "n'accorder véritablement aucun intérêt à leurs revendications". Non sans avoir remercié Raphaël Ngazouze pour "la disponibilité et la promptitude avec lesquelles les élus du peuple se penchent sur les problèmes qui minent le secteur de l'éducation dans notre pays".

la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice au Gabon. Soutenant que l'institution dont elle a la charge vide les affaires selon les délais définis par sa loi organique. Non sans préciser que la Cour est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et des activités des pouvoirs.

Au sortir de l'entretien, le chef de mission du Commonwealth, Linford Andrews, s'est dit satisfait de la teneur des échanges. "Nous avons visité la

Cour constitutionnelle et évoqué la question de la séparation des pouvoirs et l'accès à la justice". Avant d'indiquer que cette mission leur a permis d'évaluer le Gabon sur les valeurs du Commonwealth, à savoir la démocratie, les droits de l'Homme, la bonne gouvernance et l'application de la justice."

A noter que la délégation du Commonwealth était également reçue, en après-midi, à la Haute autorité de la Communication (HAC).

## Entre nous soit dit

### Le retour à l'ITIE est une victoire

Que de nouvelles réjouissances ces derniers jours pour notre très cher pays le Gabon. Hier, une information nous est parvenue et depuis lors, nous baignons dans une euphorie intense. La réintégration du Gabon à l'initiative pour la transparence des industries extractives est une grande victoire à l'international. Elle vient ainsi couronner les efforts accomplis, ainsi que la volonté manifeste et appuyée du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, dans le domaine sensible de la bonne gouvernance et de la transparence. En des termes particulièrement élogieux, Madame Hélène Clark, la présidente de l'ITIE a salué la performance et l'excellence gabonaise, en matière de transparence et de bonne gouvernance en lien avec la gestion des secteurs pétroliers et miniers.

Ali Bongo Ondimba n'a cessé d'exiger de tous, mais aussi d'indiquer la voie en précisant chaque fois que cela est nécessaire, que l'excellence n'était pas une option mais la seule norme qui vaille. Nous avons à féliciter le président de la République, car cette réintégration est un mérite qui lui revient de par le niveau d'exigence particulièrement élevé qu'il a institué dans tous les secteurs.

Avec ce retour au sein de l'ITIE, désormais est clos le chapitre des supputations et des allégations d'opacité. La transparence absolue est de mise. Les circuits, les affectations ainsi que les répartitions des produits issus du secteur minier et pétrolier sont dorénavant lisibles en toute clarté. Tout à notre joie pour cette marque de reconnaissance et ce témoignage éloquent de la bonne gouvernance au Gabon. Il nous faut souligner le rôle éminent joué par une implication active dans ce dossier de l'ancien Coordinateur général des Affaires présidentielles. Nous avons là un Gabon qui rayonne à l'international. Alors il revient à tous la charge de veiller à ce que les erreurs pénalisantes d'hier ne se reproduisent plus. Demain nous serons à Glasgow où l'on ne parle du Gabon qu'en des termes d'excellence et de performance, de par le leadership exercé par le chef de l'Etat, sur la protection de la biodiversité et sur le réchauffement climatique. Tous ensemble nous pouvons accentuer cette dynamique vertueuse pour un Gabon toujours plus considéré et davantage respecté. Bassé !

Teddy OSSEY